OFFRE D'EMPLOI

L'Association Formation et Métier
recrute
Un assistant social (H/F)
CDI à temps complet

Pour l'ESAT LA VALBARELLE

Poste à pourvoir immédiatement.
rémunération selon CCN 66

L'Association Formation et Métier, régie par la Loi du 1er juillet 1901 reconnue d'intérêt général, a été créée dans la période de 1949 à 1953. Elle reste aujourd'hui animée d'une double composante, entrepreneuriale qui vise d'une part à qualifier professionnellement les jeunes, et d'autre part une composante plus sociale qui vise à assurer leur accompagnement et intégration dans la société.
L'Association représente 530 emplois pour 13 établissements et son secteur Médico-Social et Social gère à ce jour 5 établissements (ESRP, ESAT, IME, SESSAD, MECS) accueillant 350 usagers.

L'Assistant social est rattaché au service social et médico-social de l'ESAT, il est placé sous l'autorité du Coordonateur des services sociaux. La fonction s'articule principalement autour des missions suivantes :

PARCOURS DES USAGERS

- Gérer les dossiers de candidatures.
- Accompagner les démarches administratives d'admission et de sortie des TH.
- Collaborer à l'élaboration des projets individualisés pour les travailleurs.
- Coopérer avec les équipes de production pour le repérage de situations sociales particulières nécessitant un accompagnement.
- Produire les écrits professionnels sur les aspects sociaux (pour les projets personnalisés, rapports de comportement, bilans).
- Accompagner les usagers dans les démarches administratives en lien avec leur parcours à l'ESAT et du quotidien (logement, MDPH, familles, santé, loisirs, budget, transport, tuteurs…).
- Organiser des actions collectives dans des domaines de la vie quotidienne en vue de développer leur autonomie et leur pouvoir de faire.

PARTENARIAT

- Développer les réseaux et les partenariats en lien avec les besoins des usagers.
- Organiser les relais en amont et en aval de la prise en charge des personnes accueillies.
  Faciliter les relations avec les familles, les partenaires, les organismes de protection des personnes accueillies …

Organisme habilité à percevoir la taxe d'apprentissage

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION ; VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE ; BILAN DE COMPÉTENCES ; ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE
LABEL Campus Eco

Organisme habilité à percevoir la taxe d'apprentissage

❖ Compétences :

- Rigueur
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Connaissance dans le domaine concerné
- Confidentialité et discrétion
- Autonomie sur les outils bureautiques

CONDITIONS D'ENGAGEMENT :
Candidature (Lettre de motivation et CV) à adresser à Madame Claude BERTHUIN (Directrice du Pôle Adulte).
cberthuin@formationmetier.fr